

#AppleContreAttac : Pour la justice fiscale !

12 février 2018



Ensemble, réclamons la justice fiscale Le 12 février 12h TGI de Paris

Depuis plusieurs mois, Attac mène des actions citoyennes pour dénoncer l'évasion fiscale massive pratiquée par Apple. La marque à la pomme, qui ne paye quasiment aucun impôt en France, assigne Attac en référé et demande à la justice française une astreinte bâillon de 150 000 € pour toute future action ciblant un magasin Apple Store.

Seule, l'association Attac ne peut pas lutter contre l'empire Apple, sa puissance financière et son armée d'avocat·e·s. Alors que les scandales fiscaux se multiplient et que les États sont incapables de prendre les mesures nécessaires, il est important de marquer notre soutien et montrer qu'Attac agit dans l'intérêt général en dénonçant l'impunité fiscale dont jouissent les multinationales comme Apple.

Un rassemblement de soutien sera organisé à l'occasion de l'audience en référé le 12 février. Il se tiendra devant le tribunal de grande instance de Paris (Métro Cité) à partir de 12h30.

D'ici-là et pour ceux et celles qui ne pourront pas se rendre au rassemblement, signer et faites signer l'appel « pour la justice fiscale » :

<https://france.attac.org/se-mobiliser/applecontreattac/article/applecontreattac-signez-l-appel-pour-la-justice-fiscale>

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/AppleContreAttac-Pour-la-justice-fiscale>